

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 643

présenté par

Mme Janvier, rapporteure au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE 32 BIS C

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression d'une disposition introduite par le Sénat visant à instaurer la réunion, tous les quatre mois, des représentants des autorités, établissements et services disposant de compétences en matière de contrôle des établissements d'hébergement des personnes âgées.